qui recevrait de la commune la jolie somme de 677 fr. 60. Naturellement tous les conseillers opinent... Toujours des économies !

Les subventions aux différentes sociétés sont maintenues comme précédemment, 150 fr. à la musique musique municipale, 100 fr. à la musique du Marais, 250 fr. aux sapeurs-pompiers, 200 fr. aux sociétés de secours mutuels etc., etc. Le Conseil se range ensuite à l'avis de la Compagnie des mines de Meurchin au sujet du pont à rétablir entre Bauvin et Meurchin et la séance est levée à 9 h. 3/4.

COMINES. — La chorale du Cercle St-Michel, à Roubaix, a exécuté la messe annoncée dimanche dernier. Nous ne pouvons que féliciter les artistes qui, avec beaucoup de talent, ont fait ressortir non pas seulement les passages harmonieux, mais surtout les sentiments de grande piété qui ont inspiré l'auteur. A l'église, le défaut est de se contenter de faire de la musique. Les membres de la chorale, tous jeunes gens chrétiens, ont aidé les Cominois, (leur chant avait cette tendance marquée) à élever leur cœur à Dieu, à prier avec plus de ferveur. N'est-ce pas un résultat appréciable? Et ne méritent-ils pas nos encouragements les plus sincères avec nos meilleurs remerciements.

La Philharmonique de Comines n'est fait également entendre pendant cette messe avec le talent qui lui est propre.

Félicitations à M. Guilmont, le digne chef ainsi qu'à toute la Philharmonique.

COMINES. — Du 9 juillet. — Décès : Alphonse Ghilgebert, 16 ans, rue Notre-Dame. — Marie Goette, épouse de Octave Verkin, 46 ans, rue des Trois-Ballots.

INSTALLATION
DE
M. l'Abbé LENGRAND
curé-doyen de La Bassée

La gentille petite ville de La Bassée recevait hier son nouveau pasteur, M. l'abbé R. Lengrand, précédemment curé de Marcq. A cette occasion les sentiments chrétiens de l'excellente population Basséenne se sont fait jour et l'arrivée du nouveau doyen comptera parmi les meilleures manifestations religieuses de la paroisse.

Un groupe compact de jeunes cavaliers et de cyclistes alla selon l'usage attendre le nouveau pasteur aux confins de la commune.

L'un d'eux, M. Charles Cailliez, le salua en ces termes :

Monsieur le Doyen,

C'est avec une joie profonde que nous avons l'honneur de saluer en vous notre nouveau pasteur.

La Jeunesse de La Bassée est heureuse de vous présenter, la première, l'expression de son profond respect et de son filial attachement.

Elle connaît déjà votre affection pour elle, aussi en ce beau jour est-elle fière de vous faire une sincère de bonheur.

Soyez le bienvenu parmi nous, Monsieur le Doyen, notre cœur se réjouit de trouver en vous le digne successeur de M. l'abbé Carpentier.

Que Dieu vous accorde un fécond apostolat et qu'il écarte de votre route les obstacles qui, en ces temps difficiles, pourraient surgir.

Longue vie à notre bien aimé pasteur.

Tels sont, Monsieur le Doyen, les vœux que nous formons tous pour vous.

Arrivé à l'entrée de la ville, M. l'abbé Lengrand, qu'accompagnent M. l'archiprêtre Carton, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille, et M. le chanoine Catteau, doyen d'Haubourdin, a le plaisir de voir toute la population accourue pour lui faire fête.

Après un instant d'arrêt chez M. Paul Crespel, M. le doyen apparaît entouré d'un nombreux clergé et d'un groupe d'amis et d'anciens paroissiens; nous remarquons la présence de M. Louis Pottier, président des Écoles catholiques de Saint-Maurice, à Lille, œuvre qui doit beaucoup au zèle de M. Lengrand.

M. Crespel, maire et conseiller d'arrondissement, se présente alors entre les deux adjoints, M. H. Duchâtelet et E. Dillies-Bavière, et suivi de tout le Conseil municipal.

En quelques paroles vibrantes autant que cordiales l'honorable maire salue le pasteur, l'assure du concours empressé de la municipalité et forme des vœux pour le succès de son ministère.

M. le Doyen lui répond avec bonne grâce et à propos, disant le plaisir qu'il éprouve de trouver un maire franchement chrétien, chose peu banale par le temps qui court.

« Chacun dans notre sphère, dit-il, nous travaillerons et bonheur de cette laborieuse cité dont vous gérez les intérêts avec tant de sagesse. Je vous serre la main et à tout le conseil municipal en votre personne.

Le cortège se forme alors et se dirige vers l'église, à travers les rues gracieusement pavées de mâts, de guirlandes et d'oriflammes. Sous les arcs-de-triomphe défilant, avec leurs bannières respectives : les œuvres de jeunesse, l'Ecole des Frères, les élèves du Collège Saint-François de Sales, dont la fanfare excellente fait plaisir à voir; la groupe gracieux des élèves des Dames de la Sainte-Union toutes vêtues de blanc; les Dames de la Maternité; les Anciens Militaires, avec M. Jules Houssin à leur tête; une charmante société de gymnastique, La Basséenne, que dirige M. Victor Bottin; la musique municipale qui égaye la marche sous le commandement de M. Guilmont; les Sauveteurs, que dirige M. Loraine; les Charitables, en rigides manteaux de deuil, mais tenant en main un mal fleuri.

Puis la chorale des Pics, composée de mineurs en habit de travail, puis encore l'Union chorale, dirigée par M. Rieux.

Chant cette excellente société qui a assumé la charge des chants de cette journée; elle s'en est d'ailleurs admirablement acquittée.

Viennent ensuite tout les prêtres du décanat, plusieurs curés des paroisses voisines, M. le supérieur et les professeurs du collège, etc.

A L'ÉGLISE

Sur le porche, M. Cailliez, président du conseil de fabrique, prend la parole et s'exprime ainsi :

« En vous remettant les clefs de l'église, j'ai l'honneur de vous présenter le conseil de fabrique et de vous offrir, avec ses souhaits de bienvenue, l'hommage de son respectueux dévouement.

Il y a quelques mois, la vénéré M. Carpentier mourait inopinément et cette mort, survenant en milieu des tristesses de l'heure présente, redoublait notre douleur et augmentait nos angoisses. Homme d'esprit et de cœur, prêtre de grand caractère l'abbé Carpentier avait été pour tous un véritable pasteur.

Sa foi profonde, vive et ardente avait ressuscité ou créé des œuvres fortes et vaillantes qu'il disparaissait en moment où nous avions le plus besoin de lui.

Après de longs jours d'attente et de deuil, pendant lesquels M. l'abbé Loquet, vicaire, a dépensé une activité et un zèle infatigables, — nous tenons à lui rendre publiquement ce témoignage — nos vœux furent enfin exaucés, je devrais dire comblés, et c'est avec une joie bien douce que nous saluons aujourd'hui le prêtre digne et distingué que la Providence daigne nous envoyer.

Cette magnifique réception, l'enthousiasme de tous, disent de quelle estime déjà vous jouissez parmi nous et quelle grande place vous tenez déjà dans le cœur de vos paroissiens.

Nous connaissions M. le Doyen, et votre dévouement et votre charité et votre zèle sacerdotal. Nous savons quels regrets vous laissez derrière vous et quelles marques de sympathie ont accompagné votre départ de Marolles.

Mais vous venez dans une ville chrétienne où les consolations ne vous manqueront pas, aussi espérons-nous que La Bassée ne vous fera pas regretter d'autres postes et que vous serez heureux et content parmi nous.

Pour nous, M. le doyen, appelés par nos fonctions à partager modestement vos travaux, à vivre en contact plus intime avec vous, soyez assuré de notre bonne volonté, de notre concours dévoué.

Et maintenant, M. le doyen, que Dieu vous accorde un long ministère, un fécond apostolat; nous l'en supplions ardemment, et nous l'en bénirons sincèrement. »

Les cérémonies liturgiques se déroulent ensuite.

M. l'archiprêtre Carton rappelle l'installation du vénéré M. Carpentier, en 1892, son œuvre et sa mort. Il présente ensuite le nouveau pasteur, son ancien collègue dans le professorat et termine en disant, vous le connaîtrez bientôt et vous l'aimerez beaucoup.

Enfin, M. le Doyen paraît en chaire et adresse ses remerciements à toute l'assistance et promet son dévouement à tous; c'est pour se donner entièrement qu'il est venu.

Ce premier discours du vénérable prêtre produit une excellente impression : pasteur et paroissiens sont maintenant dans les meilleurs termes.

Un salut solennel termine la cérémonie religieuse.

Les sociétés sont ensuite reçues au presbytère et le défilé en est long, comme l'accueil est cordial

P. L.

ARMENTIERES

Un noyé. — Hier, vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, des gamins se baignaient dans la Lys, près de la Clef de Hollande. Tout à coup, l'un d'eux, Maurice Vanhuysse, 13 ans, demeurant rue Marceau, 6, disparut dans l'eau. Ses camarades appelèrent au secours.

Enfin, vers 3 heures, le passeur de la Clef de Hollande repêcha le malheureux enfant, que, malgré leurs soins, les douaniers du poste voisin ne purent rappeler à la vie.

Maurice Vanhuysse est l'aîné de huit enfants.

ARMENTIERES. — 11 juillet. — Décès. — Hennebique Paul, 48 ans, rue Sèche, 62. — Vaekeirblick Pierre, 20 ans, rue Sadi-Carnot, 166. — Doron Eugène, 57 ans, rue Nationale, 32.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — **Incendie.** — Dimanche, vers 10 h. du soir, au hameau du Petit-Trou, 9 tas de gerbes de seigle, appartenant à M. Dhalluin, cultivateur à la Chapelle, ont été brûlés.

On ignore la cause du sinistre. Les dégâts s'élèvent à 80 fr. Il n'y a pas d'assurance.

FRELINGHIEN. — **Mordu par un chien.** — M. J.-B. Boulinguez, rentier à Prémesques, passait au hameau du Fungueneau, en bicyclette et porteur d'un paquet lorsque le chien de son frère Emile, avança pour le flairer, croyant avoir affaire à un fraudeur. M. Boulinguez descendit de sa bicyclette et voulut prendre le chien muselé par les oreilles. L'animal faisant mine de se dégager M. Boulinguez arracha la muselière et fut cruellement mordu.

HOUPLINES. — **Exploits d'ivrogne.** — Dimanche, vers 11 heures du soir, Louis Dumont, 26 ans, marchand ambulant, demeurant cité Dufour, 62, se présentait chez son frère Alfred, cabaretier à *La Tonne d'Or*, rue Victor-Hugo. Comme il était ivre, on lui refusa à boire.

Son frère voulant le mettre à la porte reçut un coup de tête, puis l'ivrogne, s'armant d'une chaise, se mit à briser les carreaux.

La gendarmerie qui patrouillait arriva et l'ivrogne fut mis en bloc en attendant le moment d'être conduit à Lille.

Bataille. — Hier, vers 11 h. du matin, Paul Rose, tisseur à Houplines et son frère Fleury, voyageur, à Armentières, se présentèrent à leur tour, en état d'ivresse chez Alfred Dumont.

Comme celui-ci ne voulait pas que sa femme leur servît à boire, ils entreprirent le cabaretier sur le trottoir et devant une foule de 2 à 300 personnes le rouèrent de coups. Les deux ivrognes sur la plainte de Dumont ont été gratifiés d'un procès-verbal.

UN MORCEAU DE SUCRE
de plus dans le café est aussi nourrissant qu'un œuf

DUNKERQUE
Bénédiction du drapeau des Jeunes

Cette cérémonie impatiemment attendue depuis longtemps a eu lieu hier dimanche à l'issue de la messe d'onze heures et demie célébrée à l'église Saint-Jean-Baptiste par M. l'abbé B. Deman.

L'affluence était considérable. Outre l'assistance habituelle il y avait de très nombreux jeunes gens massés dans la nef. Au chœur se tenaient les porte-drapeaux : ceux de la Jeune Garde, de la société Saint-Eloi, du Comité Catholique, des Jeunes de Saint Pol-sur-Mer, de Malo et enfin celui de l'*Union des Jeunes* qui devait être béni.

Après l'Evangile M. l'abbé Becherf, le sympathique supérieur de l'Institution Notre-Dame des Dunes, monta en chaire et prononça en termes fort mesurés une brillante et énergique allocution prenant pour texte l'inscription de l'étendard : *Dieu, Patrie, Liberté!*

On sait l'éloquence, la conviction, la chaleur cordiale qui sont les caractéristiques du langage de M. le Supérieur. Ses accents élevés donnèrent à tous le frisson des grandes choses. L'orateur insista surtout sur le rôle de la Jeunesse, cette Jeunesse dont l'*Action* peut réparer le mal dont la France se meurt... M. le Supérieur se surpasse et des larmes brillèrent aux yeux lorsqu'il rappela cette noble Irlandaise, criant à son époux emprisonné pour dettes et que l'Anglais avait libéré à la condition qu'il vînt contre O'Connel : « Malheureux, souviens-toi de ton âme et de la Liberté ! »

Ce discours produisit une profonde et bienfaisante impression.

Après le dernier Evangile, M. l'Aumônier Deman adressa aux *Jeunes* quelques paroles également réconfortantes, les félicita d'avoir un si beau drapeau et remercia délicatement la généreuse personne donatrice. M. l'Aumônier procéda ensuite à la bénédiction.

Une réception intime fut offerte à midi et demie dans la salle Jeanne d'Arc, rue de la Marine. Le spacieux local était bondé. On y remarquait M. François Bernard, le grand ami de la Jeunesse et président d'honneur des Jeunes, M. l'abbé H. Leleu, préfet des études, M. l'aumônier Deman, etc.

Au cours du « vin amical », MM. Steinmyller, G. Le Bail, et G. Vandenbusche prirent tour à tour la parole.

M. Steinmyller, qui est le président des Jeunes, après avoir promis fidélité au drapeau, remercie tout le monde en termes délicats ; M. G. Le Bail improvise un speech vibrant et généreux qui fut comme un coup de clairon ; et M. Vandenbusche clôtura les toasts en saluant les prochaines prouesses artistiques d'une chorale-fanfare dont les éléments seront puisés dans l'Association.

La petite fête prit fin à 1 heure 1/4. Terminons en disant que le nouveau drapeau aux couleurs dunkerquoises cravaté du ruban national, orné de la devise précitée et superbe.

Qu'il soit pour nos chers et jeunes amis de Dunkerque une enseigne de Vaillance et de Victoire.

F.

Collège Notre-Dame des Dunes. — Durant la première semaine de la session d'examens, ont été déclarés reçus à la 2e partie du Baccalauréat classique : MM. Daniel Allaert, Paul Chaveron, Emile Verwaerde ; à la 2e partie du Baccalauréat moderne : M. Maurice Turiot ; à la 1re partie section Latin-Grec : M. René Dekeirel ; admissibles : MM. Robert d'Arras et Emmanuel Vanparys.

Mort subite d'un enfant. — Hier, vers midi, le petit Jean Chevrier, âgé de 4 ans 1/2, jouait à bord de la grue flottante n° 3, lorsqu'il s'affaissa tout à coup.

On constata avec émoi qu'il était mort. Le médecin a déclaré que le pauvre enfant a succombé à une congestion cérébrale.

Le corps a été transporté chez les parents, 6, rue du Nord.

DUNKERQUE. — Du 10 juillet 1904. — Publications de mariages. — Gaston Coisne, négociant, majeur, rue Saint-Louis, 14 et Julia Colin, majeure, rue Marengo, 23 — Jean Pluvion, 37 ans, tonnelier, rue Saint-Gilles, 9 et Marie Lardeur, 27 ans, rue Saint-Gilles, 34. — Jules Hanchart, 20 ans, employé de commerce, rue des Sœurs Blanches, 14 et Jeanne Ségnis, 20 ans, rue Mauriennne, 28. — Gustave Brabant, 24 ans, journalier, et Adèle Bécourt, 22 ans, rue des Pierrettes, 72. — Eugène Duclos, 24 ans, chaudronnier en fer, et Victorine Bouwer, 19 ans, rue du magasin à poudre, 2. — Gustave Houte, 24 ans, batelier et Louise Evrard, 22 ans.

Romain Depoorter, préposé des douanes, majeur et Léonie Sinsoupe, majeure. — Georges Ducrocq, 24 ans, ouvrier du port, rue de la verrerie, 19 et Angèle Wasmeiyn, 20 ans, rue des Pascerelles, 23. — Arthur Legrs, 24 ans, forgeron, et Adrienne Desmoote, 20 ans. — Victor Bem, 25 ans, cocher et Louise Larangé, 20 ans. — Cyr Raison, 46 ans, adjudant de recrutement et Clémence Pagniez, 37 ans.

DOUAI
Les Fêtes de Gayant

Les fêtes de Gayant favorisées par un temps splendide, ont eu tout le succès que l'on attendait.

Dimanche à midi, sur la place Carnot se sont groupées 89 sociétés de musique venues pour le festival, 20 sociétés de pêche. A midi et demi, M. Bertin, maire, MM. Hanotte et Dumont, adjoints ont passé la revue des dites sociétés, qui se sont ensuite groupées pour le défilé.

Un incident assez comique s'est produit au moment de ce défilé, place Carnot. M. Paul Desmarets, l'amiral douaisien si connu, avait cru se faire remarquer en faisant tirer le canon — un petit canon destiné à ces sortes de fêtes — sur le passage du cortège.

Au premier coup tiré, M. le maire envoya un agent prier M. Desmarets de cesser son tir, sous prétexte que cela faisait peur aux femmes et aux enfants.

Gayant et sa famille, sortis à 9 heures du matin, sont rentrés dans leurs pénates à 8 h. 1/2 du soir et ont eu, comme toujours le succès de curiosité qu'ils ont tous les ans.

Nous publions ci-dessous les primes allouées pour le festival.

Parmi les autres attractions de la journée, il y avait l'ouverture de l'Exposition annuelle de la Société des Amis des Arts, les jeux de billon, d'arc, de flèchette.

Première catégorie

1re prime, 1,000 fr., Fanfare du Sud, Lille. — 2e, 500 fr., Fanfare du Commerce, Armentières. — 3e, 200 fr., Les Mélomanes Roubaisiens.

Deuxième catégorie

1re prime, 600 fr., Faumont. — 2e, 300 fr., Marquette-Ostrevent. — 3e, 200 fr., Lambres municipal. — 4e, 200 fr., Raimbeaucourt. — 5e, 150 fr., Wallers. — 6e, 100 fr., Fenain, municipal. — 7e, 50 fr., Phalempin, id. — 8e, 50 fr., Roost-Warendin, fanfare. — 9e, 50 fr., Abscon, Cœcilia. — 10e, 50 fr., Feshain, fanfare. — 11e, 50 fr., Gondecourt. — 12e, 50 fr., Lyrique, Arras. — 13, 50 fr., Biache-St-Waast. — 14e, 50 fr., Orphéon, mines, Aniche. — 15e, 50 fr., Montigny-en-Ostrevent, Amis-Réunis. — 16e, 50 fr., Fanfare de Sin-le-Noble.

Troisième Catégorie

1re prime, 300 fr. Estudiantina Scaldienne de Condé-sur-Escaut.

Primes spéciales aux Sociétés faisant partie de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais. — 1re prime, 100 fr., Fanfare Libre de Douges. — 2e, 100 fr., Harmonie municipale Aniche. — 3e, 75 fr., Fanfare municipale Auberchicourt. — 4e, 50 fr., Harmonie municipale Bersée. — 5e, 50 fr., Volontaires Lewarde.

Chefs de toutes catégories. — 1re prime, 200 fr., Marquette-en-Ostrevent. — 2e, 150 fr., Prouvy. — 3e, 75 fr., Roubaix, Mélomanes. — 4e, 50 fr., Wallers, Libérale. — 5e, 50 fr., Fanfare-du-Sud, Lille. — 6e, 25 fr., Bienvillers-au-Bois.

Tenue militaire. — 1er prix, médaille vermeil, Iwuy. — 2e prix, médaille d'argent, Armentières. — 3e prix, médaille d'argent, Monchy-le-Preux. — 4e prix, médaille d'argent, Fanfare du Sud, Lille.

Tenue civile. — 1er prix, médaille d'argent, chorale « Les Travailleurs », Tourcoing. — 2e prix, médaille d'argent, chorale « La Tourneisienne », Tournai. — 3e prix, médaille d'argent, chorale Saint-Sauveur-Arras.

Bannières et drapeaux. — 1er prix, médaille d'argent, ex-aequo, la Lyrique d'Arras et l'Orphéon des Travailleurs, Tourcoing ; 2e prix, médaille d'argent, Prouvy ; 3e prix, médaille d'argent, la Tourneisienne ; 4e prix, médaille d'argent, Fanfare du Commerce, Armentières.

Exposition d'Arras

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. **Alph. André**, brasseur à Douai, vient d'obtenir à l'Exposition la *Médaille d'Or*, pour ses bières en bouteille.

Revue. — Jeudi 14 juillet, 9 h. du matin à la Berce-Gayant seront passés en revue : le 15e d'artillerie le 5e compagnie d'ouvriers et les sapeurs-pompiers.

La Salle Gothique. — La salle primordiale ogivale de la mairie sera accessible au public, pendant les fêtes de Gayant aux mêmes heures que l'exposition de peinture.

Fête de gymnastique. — Voici le programme de la fête de gymnastique qui donneront les sociétés : « L'Honneur », la « Pro Patria » la « Douaisienne » et la « Jeune France », mardi à 3 h. et demie, sur la Grand'Place.

Les sociétés se réuniront à 3 h. sur l'Esplanade et suivront l'itinéraire suivant : rues des Wats, des Malvaux, des Ecoles, St-Thomas, St-Jacques, de la Madeleine et Beltain.

Voici le programme de cette fête :

1. « L'Honneur », ensemble avec engins, (bâtons militaires); 2. « La Pro Patria » ensemble avec engins (massues) ; 3. « La Douaisienne » ensemble à mains libres ; 4 La « Jeune France » ; 5. Travail artistique aux barres fixes et aux barres parallèles par les trois sociétés de gymnastique; 6. Mouvements d'ensemble imposés à la fête fédérale d'Arras par les trois sociétés ; 7. « La Jeune France ».

Pendant la fête, la fanfare des Sapeurs-Pompiers, donnera un concert. A 5 h., départ du Pérostat « Le Rêve » monté par M. Tiberghien.

DOUAI. — 9 juillet. — Naissances. — Marguerite François, 117, rue de Paris. — Yvonne Bisque, Dorignies. — Gaston Delsaut, Dorignies. — Yvonne Belonineau, 19, rue des Prêtres. — Raymonda Delsan, 4, rue Tour de Bourgogne.

Mariages. — Louis Vaedeville, mineur et Augustine Oger, ménagère, à Douai. — Eugène Viriot, mineur, à Flers-Recrebleux et Joséphine Carpentier, sans profession, à Douai. — Gaston Coushot, employé et Antoinette Véroux, sans profession, à Douai. — Maurice Massier, mécanicien et Henriette Pérux, sans profession, à Douai. — Henri Vincourt, boulanger, à Douai et Marie Dautrincourt, sans profession, à Douai.

Décès. Joséphine Leveux, 64 ans, ménagère, 77, rue du Canteleux.

DECHY. — **Par arrêté** de M. le sous-préfet, M. Charles Joseph Mortreux est nommé garde-communal en remplacement de M. Flament, démissionnaire.

ROOST-WARENDIN. — **Grièvement blessé.** — Le jeune Lescoq, âgé de 4 ans, qui était venu passer la journée chez ses grands-parents les époux Mitaillet-Tison, est tombé dans une cuve, remplie de « bière » bouillant, destiné au bétail.

Le malheureux enfant est grièvement brûlé sur tout le corps.

VALENCIENNES

BRUAY. — **Accident à la fosse Thiers.** — Vendredi, une équipe formée de Henri Buchez, 18 ans, herscheur; Arthur Ferineau, 50 ans, mineur; Eloi Cliua, mineur, tous trois de Bruay; La Rémission, 18 ans, herscheur, et Emile Flévet, 35 ans, mineur, tous deux de Saint-Sauve, étaient occupés à forer des trous de mines; Buchez conduisait la machine à forer du système Burgton.

Contrairement aux règlements, Buchez voulut reprendre le forage d'un ancien trou de mine.

Au premier coup, une explosion se fit entendre : une cartouche, un culot ou un détonateur, resté dans l'ancien trou venait d'éclater.

Buchez fut atteint de débris de pierres et assez sérieusement blessé aux jambes et à l'œil gauche. Il fut immédiatement remonté au jour, et il reçut les soins de M. le docteur Danhiez.

Son état n'est pas grave.

Ses camarades n'ont reçu que des contusions insignifiantes.

FRESNES. — **Mort des suites d'un accident.** — Castieux Louis, 14 ans, apprenti menuisier chez M. Charles Peruez, fabricant de caisses à Fresnes, était tombé le 30 juin dernier d'une pile de planches sur laquelle il était monté.

Il n'avait pas signalé l'accident à son patron, malheureusement, ces jours-ci son état se compliquait et M. Peruez était avisé que son apprenti se trouvait au plus mal.

Le pauvre garçon est mort, samedi matin, à 3 h., des suites de l'accident.

FRESNES. — **Enfants retrouvés.** — Les deux gamins, Guignard Charles et Delbecque Jules, âgés tous deux d'une dizaine d'années, pensionnaires de l'Hospice de Fresnes, qui étaient disparu mercredi dernier dans les circonstances que nous avons relatées, ont été retrouvés, le lendemain, au bord d'un étang, près de la fosse de Chabaud-Latour, à Macou.

Leurs vêtements étaient en lambeaux et ils n'avaient plus de souliers. Ils ont été reconduits à l'Hospice par les soins de M. Coreanne Louis, non sans avoir reçu une sévère et juste admonestation.

Le drame de la fosse d'Aremberg
A WALLERS

En vertu d'une commission rogatoire du parquet de Valenciennes, M. Coupilloud, juge d'instruction à Lille, a chargé M. Gérard, professeur à la Faculté, d'examiner les viscères du malheureux Hourdequin qui a trouvé la mort dans les circonstances que nos lecteurs connaissent.

CAMBRAI

Certificat d'Etudes catholique. — Des examens pour l'obtention du certificat d'études catholique, ont eu lieu samedi à Cambrai, pour les garçons.

Quatre écoles y ont pris part, savoir :

1° L'école libre de la gare-annexe ; 2° celle d'Epéhy ; 3° celle d'Haplincourt (P.-de-C) ; 4° celle de Péronne (Somme). La commission était présidée par M. l'Archiprêtre de la Métropole.

Sur 20 élèves présentés au certificat élémentaire, 19 ont été reçus définitivement. Pour le complémentaire, 13 élèves étaient présents ; 10 ont été jugés dignes du certificat.

Malgré les difficultés réelles des épreuves, 4 élèves de l'école de Saint-Cloud ont été reçus avec mentions, savoir : certificat complémentaire, Lefebvre Emile, bien ; Bourmy Paul, assez bien. Certificat élémentaire : Dufour Charles, très bien ; Dandrimont Albert, bien.

L'école d'Haplincourt, qui est une école modèle dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, avait présenté 36 enfants, tant à l'élémentaire qu'au complémentaire ; 29 ont été admis avec la mention assez bien, bien ou très bien.

Toutes nos félicitations aux maîtres et aux élèves.

SOLESMES

Pour ceux qui oublient vite nous répétons :

Les dépenses pharmaceutiques s'élevaient :

En 1901 à 3.260 fr.
1902 à 3.846 fr.
1903 à 4.709 fr.

Elles avaient été en 1900, année qui précédait les élections, de 4.909 fr.

Et, le nombre des familles assistées était au 31 novembre 1900, de 318
au 1er juin 1904, de 468

Soit 150 familles en plus.

Certificats d'études. (Enseignement libre). — Le collège Sainte-Marie, dirigé par M. Schwertz, a présenté 16 élèves, 14 ont été reçus, ce sont : MM. Bombart Henri, Blas Jules, Cafieux Florida, Dacquigny Henri, Desse Paul, Druesne Clément, Garçon Maurice, Guyot Jean, Lallier Désiré, Langlières Jules, Lesne Emile, Marchely Fernand, Soulez Fernand, Verhaeghe Victor.

Le 1er prix départemental a été remporté par M. Lesne Emile. Toutes nos félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs professeurs.

Enseignement libre. — *Résultat des examens.* — Filles. Certificat élémentaire : 19 élèves se sont présentées, 17 reçues. Certificat complémentaire : 7 présentées, 5 reçues.

Les Sœurs de Solesmes ont présenté 3 élèves au certificat élémentaire, toutes trois ont été reçues : ce sont : Mlles Geneviève Piérart, mention très bien, qui a remporté le premier prix diocésain ; Germaine Réal, très bien et prix de couture ; Zulma Gavériaux, bien. Au certificat complémentaire, 3 élèves présentées, 2 reçues : Mlles Berthe Sion (12 ans), mention très bien, prix diocésain et prix de couture ; Hélène Gavériaux, bien.

Nos félicitations à ces lauréates et aussi à leurs maîtresses dévouées.

Grève. — Les ouvriers terrassiers occupés aux travaux du tramway, ont abandonné le travail vendredi matin, le prix de vingt centimes au mètre qui leur est donné ne leur a pas paru suffisant.

Celui qui ne sait pas se taire, ne sera pas parler.

Pittacus.

AVESNES

LE QUESNOY. — M. l'abbé Bonchendomme, nouveau prêtre célébrera sa messe dite de prémice, mercredi, à 10 h. 1/2.

Le sermon de circonstance sera donné par M. le Supérieur du séminaire de philosophie.

FERRIÈRE-LA-GRANDE. — Certificat d'études catholique : Claire Curon, Louise Truschel.

Certificat complémentaire : Marthe Godé.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

A HAUBOURDIN

Le citoyen Crétel de Wavrin, candidat socialiste adresse une lettre au radical M. Potié, conseiller sortant, et à M. Célestin Cordonnier, libéral ; il demande à chacun l'entrée de leurs réunions électorales pour y développer son programme.

On sait de quelle façon les socialistes accueillent les libéraux qui s'aventurent chez eux.

A CYSOING

D'après le *Travailleur*, M. Damide, conseiller d'arrondissement, ne serait pas candidat, et laisserait la place à M. Demesmay.

Un candidat socialiste aurait être choisi dimanche dernier.

A ARMENTIERES

M. Vigneron, conseiller libéral sortant, serait combattu par le citoyen Schier, d'Houplines.

A ROUBAIX
Les candidats de la Paix

On sait que les élections cantonales auront lieu le 31 juillet prochain.

A Roubaix, le mandat est expiré de M. Chatteleyn, conseiller général du canton nord (Roubaix-Wattrelos) ; de M. Edouard Roussel, conseiller général du canton-ouest (Roubaix-Croix-Wasquehal) ; et de M. Hazebrouck, conseiller d'arrondissement du canton Est (Roubaix-Wattrelos).

Depuis l'alliance radicale-socialiste faite sur le terrain municipal ; on se demandait qu'elle allait être l'attitude des guesdistes, des carrettistes et des radicaux pour les élections cantonales ?

Allait-il y avoir un seul candidat opposé aux candidats de l'*Union sociale* ou des candidats de chaque groupement ; nous sommes fixés par le document suivant qui nous est communiqué :

Les sections du Parti Ouvrier Français (Parti Socialiste de France) de Wattrelos, de Croix, de Wasquehal et de Roubaix, réunie en Congrès à la coopérative « La Paix », le dimanche 10 juillet 1904, ont désigné les candidats suivants pour les élections cantonales prochaines.

Canton Nord (Conseil général). — Henri Briffaut, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal de Wattrelos.

Canton Ouest (Conseil général). — Liévin Salleul, ancien adjoint au maire de Roubaix, conseiller municipal.

Canton Est (Conseil d'arrondissement). — Henri Wattremez, conseiller municipal de Roubaix.

Pour donner toute équivoque et pour prouver son esprit de conciliation, le Parti Ouvrier Français, à l'unanimité, a décidé déjà, que quels que soient les résultats du premier tour, il se conformera strictement et entièrement à la discipline républicaine, s'il y a ballotage.

C'est-à-dire qu'il retirera ses candidats au bénéfice des autres candidats républicains, dans le ou les cantons où les candidats du Parti Ouvrier Français, seront en minorité.

Il compte que les autres Partis Républicains voudront observer la même discipline à son égard et qu'ils retireront leurs candidats en faveur du Parti Ouvrier Français, dans le ou les cantons où ce Parti obtiendra la majorité.

Pour le Congrès et par ordre,
Le Secrétaire,
H. LEFEBVRE.

De leur côté, les jaurésistes roubaisiens présentent les candidats suivants :

Conseil général. — Canton Nord, Henri Carrette ; canton Ouest-Floriaux Desbarbieux, maire de Croix.

Conseil d'arrondissement. — Canton Est, Adolphe Delannoy, ancien instituteur, conseiller municipal.

A SAINT-AMAND

Dans le canton rive-droite, M. Lopez, conseiller d'arrondissement, le député radical connu, a pour concurrent le socialiste Coutiaux, son collègue au Conseil municipal de Raismes. Ce sont deux frères en anticléricalisme.

Même situation pour le Conseil général dans le canton rive-gauche : le citoyen Dussart se porte contre le radical M. Davaine, conseiller sortant.

A TRÉLON

Les socialistes du *Travailleur* se disposent à lutter contre le radical Bumeart.

A NOS LECTRICES

L'Art français de la vraie dentelle, entre actuellement dans une ère nouvelle de prospérité. La guerre, faite par nos grands couturiers, aux dentelles imitations, et le goût du beau, s'affirmant tous les jours, sont seuls causes de cette résurrection. Ajoutons aussi que la récente et merveilleuse exposition du musée Galliera a porté le coup décisif.

Les femmes de goût applaudiront à la décision que vient de prendre une des plus fortes manufactures du Puy : celle de mettre en vente par la maison de Lille la plus indiquée (1), pour l'écoulement de ces articles, une magnifique collection Cluny ancienne et Chantilly, dessins originaux dont les prix ne dépasseront guère ceux des imitations grossières.

Ces jolies dentelles seront vendues par mètre et seront des toilettes disposées pour cérémonie, des corsages de soirée du plus ravissant effet. La maison se chargera de les confectionner si tel est le désir des acheteuses. Les dames désirant un placement sûr cette collection intéressante seront renseignées très obligeamment

(1) DÉPOT DE PARIS, 7 bis, rue du Cart-St-Etienne, Lille.

FEUILLETON N° 16

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

— Il se marie ! s'écria Denisard avec un désiré sentiment de jalousie. L'ancien économe de plantation se sentait fait pour la vie parcimonieuse du ménage.

— Oui, monsieur, avec la jolie comtesse de Nevaillan.

Comtesse était de trop.

— Ah ! vraiment ! J'en suis bien aise, dit Martineau avec une nuance d'intérêt.

Les deux associés étaient tombés sur une variété de concierge bavard.

Félicien s'en aperçut.

— Ainsi, dit-il, c'est aujourd'hui qu'a lieu la cérémonie ?...

— Oh ! non, monsieur. M. le baron Jean est allé attendre à la gare sa future qui arrive de Vendôme. Demain il y a bal chez Mme de Nevaillan. M. le baron et sa future se présenteront réciproquement leurs amis et parents. Le projet du mariage sera alors officiel.

Ce concierge très informé s'exprimait parfaitement bien.

— A quelle heure arrive cette dame ?

— Je ne sais, vers une heure je crois.

— Et ce sera un très beau mariage ? demanda Martineau ?

— Magnifique, monsieur. Tout le faubourg Saint-Germain y assistera ; j'entends la noblesse de robe, à cause de Mme de Nevaillan, reprit en se rengorgeant le portier, comme si quelque gloire ou honneur dût en rejaillir sur lui.

Martineau sourit d'un air goguenard et dit :

— Merci, mon ami.

Puis il entraîna Denisard, qui bougonnait en sortant ;

— Voilà un satané contre-temps. Avec ce mariage, il va nous glisser dans les doigts.

— Allons donc ! au contraire, mon bon. Que je le tienne cinq minutes entre quatre-yeux et tu verras.

— Oui, mais où et comment ?

— Laisse moi faire. As-tu un louis ?

A cette question faite avec le plus grand sang-froid du monde, Denisard se rebiffa.

— Est-ce que tu me prends pour une mine d'or, s'écria-t-il.

— Non, mais pour un homme très rangé qui possède encore quelques économies.

— Tes plaisanteries manquent absolument de sel.

— Pourquoi ?

Denisard haussa les épaules.

— Voyons, reprit Martineau, tâchons d'être sérieux. Hier, je t'ai demandé vingt francs. Après quelques hésitations, tu les as tirés de ta poche, et je leur ai fait produire douze mille francs que nos employés à cautionnement verseront quand on voudra.

— Je ne dis pas non, mais...

— Attends. Ce même louis nous a procuré miraculeusement des renseignements on ne peut plus précieux sur Maladet, ce qui équivaut à des espérances magnifiques.

— Qui ne sont encore que des espérances... grommela Denisard.

— Et tu le plains ! continua Martineau. Et tu trouves peut-être que je ne place pas bien ton argent ! Merci. Tu est joliment dégoûté.

Le cachottier Denisard gardait sa figure renfrognée.

— Maintenant je te demande un autre louis. Cette humble médaille à qui je réserva des destinées bien autrement éclatantes, tu hésites à me le confier. Denisard, tu mourras dans le peau d'un maladroit. Tu ne seras jamais riche.

Cette dernière prophétie toucha le cœur de Denisard, qui avait eu jusqu'alors cacher son vice capital : l'avarice.

— Dis-moi en moins ce que tu veux en faire ? demande-t-il.

— Tout simplement lui faire procurer une infinité de petits. Cent mille francs, voilà ce qu'il produira ! s'écria Martineau d'une voix enflée. Cinquante mille francs pour toi, et cinquante mille pour moi, sans compter l'avenir.

Denisard ouvrait de grands yeux, renifflait. Ses lèvres se redressaient malgré lui et l'on